



FLASHINFO N° 131 du 7 mai 2020

COVID 19

Chers amis collectionneurs,

La pandémie du Covid-19 a déjà eu et aura un impact direct sur toutes les activités liées aux véhicules d'époque. Tous ensemble, réagissons !

La FFVE confinée

La FFVE a adapté son propre fonctionnement. Dès le début du confinement, nous avons organisé la délivrance des attestations en télétravail et mis en place la possibilité d'adresser par mail les demandes d'attestation en vue de l'obtention d'un certificat d'immatriculation collection. Le délai de réponse a été maintenu à moins de quinze jours.

Notre activité a chuté de plus de 30 % sur les derniers mois. Attachés à une gestion saine, garante de la pérennité de nos actions au service des collectionneurs, nous avons adapté le budget à ces contraintes nouvelles et différé certaines dépenses d'investissement.

Néanmoins, les programmes nouveaux initiés cette année seront poursuivis :

- Un arbre pour chaque attestation : 20.000 arbres ont été plantés à date,
- les Lieux d'histoire automobile : plus de cent sites ont été identifiés et trente sont déjà prêts à être célébrés dès que les conditions le permettront,
- Transmission des savoir-faire : vingt stagiaires seront accueillis en septembre par des entreprises partenaires pour des certificats de formation professionnelle dans deux spécialités pour les véhicules d'époque : mécanique-réparation et carrosserie-tôlerie.

Notre nouveau site internet ouvrira en juin et la dématérialisation de nos procédures d'attestation, qui facilitera les formalités d'instruction des dossiers, débutera en juillet.

La FFVE remboursera aux clubs organisateurs les frais d'agrément versés pour les manifestations qu'ils ont été contraints d'annuler.





Quand roulerons-nous à nouveau ?

La pandémie affecte aussi gravement les possibilités d'utiliser vos véhicules.

A ce sujet, nous ne pouvons que vous rappeler au respect scrupuleux des cartes de déconfinement, et des limitations de circulation mises à jour régulièrement par les pouvoirs publics en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

C'est avant tout une question de responsabilité et de civisme, mais il en va aussi de l'image de notre communauté. Montrons-nous responsables et exemplaires.

Et gardez patience, nous en sortirons et nous ressortirons nos chers véhicules ! En attendant, peaufinons-les.

Soutenons nos entreprises, nos clubs et nos musées !

Si dans l'imaginaire collectif, notre mouvement est surtout assimilé aux loisirs et à la culture, nous représentons aussi un secteur économique très significatif : plus de 20 000 emplois, plus de 4 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Des milliers d'entreprises, des dizaines de musées vivent de leur activité au service des véhicules d'époque.

J'ai écrit au ministre de l'Économie et des Finances pour lui rappeler l'importance économique de notre secteur, qui conjugue développement économique, histoire industrielle et patrimoine culturel, et lui demander que nos entreprises puissent pleinement bénéficier des mesures gouvernementales de soutien.

Les entreprises de restauration, mécanique, carrosserie, tôlerie, peinture, fabricants de pièces, organisateurs d'événements, négoce, presse sont indispensables pour que nos anciennes puissent être correctement conservées, entretenues, réparées, restaurées, pour qu'elles roulent, pour que la passion qu'elles génèrent soit entretenue. Pensez tous à les solliciter. Il faut les aider à retrouver rapidement une activité normale en leur confiant des travaux qui n'étaient peut-être pas prévus tout de suite.

Tous nos musées automobiles voient leur début de saison retardé. Dès que leurs portes ouvriront à nouveau, allez les visiter ou les revoir et profitez-en pour faire découvrir leurs trésors à vos amis.

De même, pour nos clubs, dès que leurs manifestations pourront à nouveau avoir lieu, il faudra y participer pour aider les organisateurs qui ont dû reporter et souvent annuler leur événement.





La JNVE

Notre Journée Nationale des Véhicules d'Époque est maintenue le 28 juin. Elle connaîtra une quatrième édition un peu particulière.

Cette année, pour la première fois, la JNVE bénéficiera d'une déclinaison virtuelle sur un site dédié que vous pouvez dès à présent aller visiter. A chacun de sortir son véhicule devant son garage ou son parking, de le prendre en photo et de le poster sur le site, avec le commentaire de son choix, ou de raconter son histoire et ses aventures à son volant, ou sa restauration, ou

Et dans le respect des conditions de circulation qui seront autorisées à cette date, que chacun sorte son véhicule et roule pour faire partager sa passion. Il s'agit simplement faire découvrir tous ensemble, au plus grand nombre, dans le respect absolu des normes sanitaires, la beauté de nos véhicules et tout ce qu'ils représentent.

Les ZFE

En application de la loi LOM, quelque vingt-trois agglomérations adopteront le statut de Zones à Faible Emission (ZFE) à l'horizon 2021. Ces zones prévoiront des restrictions de circulation pour les véhicules polluants.

Comme vous savez, nous représentons moins de 1% du parc circulant et nous roulons 15 fois moins qu'un véhicule moyen. Notre incidence n'est donc pas mesurable, et elle est encore moins significative pour les particules fines, les plus nocives, qui sont le principal critère des ZFE.

Il faut donc convaincre les responsables de ces agglomérations de prévoir les dérogations de circulation qui nous avaient déjà été accordées par plusieurs d'entre elles sous la réglementation précédente, et en particulier par la Métropole du Grand Paris.

La FFVE et les collectionneurs ont du coeur

Nous allons consacrer notre opération caritative 2020 à la recherche du vaccin contre le funeste Covid19 en lançant une opération « La FFVE et les collectionneurs ont du coeur ». De plus amples informations vous seront communiquées prochainement.

Prenez soin de vous et de vos proches
Très cordialement à tous

Le Président
Jean-Louis Blanc